



Gestion d'actifs
CIBC

GUIDE DE CONSTRUCTION DE PORTEFEUILLE

5 façons dont la construction de portefeuille
peut optimiser vos placements

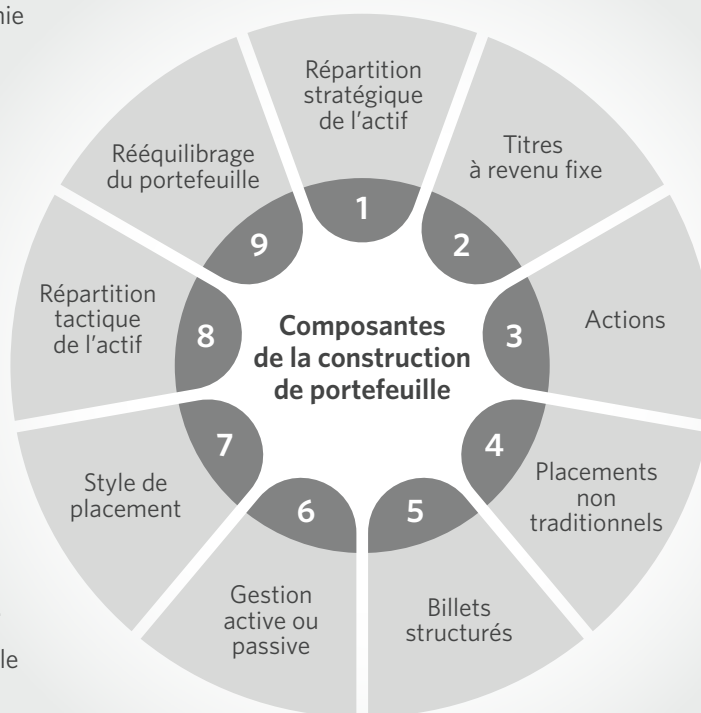


Guide de construction de portefeuille

Compte tenu de l'incertitude des marchés et de l'économie et des rendements attendus relativement faibles pour de nombreuses catégories d'actif, il peut être difficile pour les particuliers et les institutions d'atteindre leurs objectifs financiers. Il est donc plus important que jamais de concevoir le portefeuille avec soin afin de pouvoir saisir les occasions sur le marché tout en se préparant aux imprévus.

Un portefeuille bien construit comporte diverses composantes, notamment une solide répartition stratégique de l'actif qui cadre avec vos objectifs à long terme. Les diverses catégories d'actif (comme les actions, les titres à revenu fixe et les placements non traditionnels), les stratégies (telles que la répartition tactique de l'actif, la gestion active ou la gestion passive) et le rééquilibrage du portefeuille sont tous des facteurs qui ont un rôle à jouer.

Ce guide présente certains des avantages d'un portefeuille bien construit et diversifié, et sa contribution potentielle à la réalisation de vos ambitions.



Construction de portefeuille – Un élément clé pour atteindre vos objectifs de placement

Les investisseurs ont accès à un éventail de catégories d'actifs, mais il peut être difficile de choisir la bonne combinaison pour atteindre des objectifs de placement précis. Il est essentiel de construire le portefeuille selon une approche rigoureuse et réfléchie pour obtenir du succès en matière de placements.

Voici cinq façons dont la construction de portefeuille par des professionnels peut vous procurer une valeur ajoutée et vous aider à atteindre vos objectifs :

1. Réduction de la préférence nationale
2. Réduction au maximum de l'incidence négative de l'anticipation du marché
3. Optimisation de la diversification des catégories d'actif
4. Protection des portefeuilles contre les risques imprévus
5. Adaptation des portefeuilles en fonction des objectifs de placement



1. Réduction de la préférence nationale

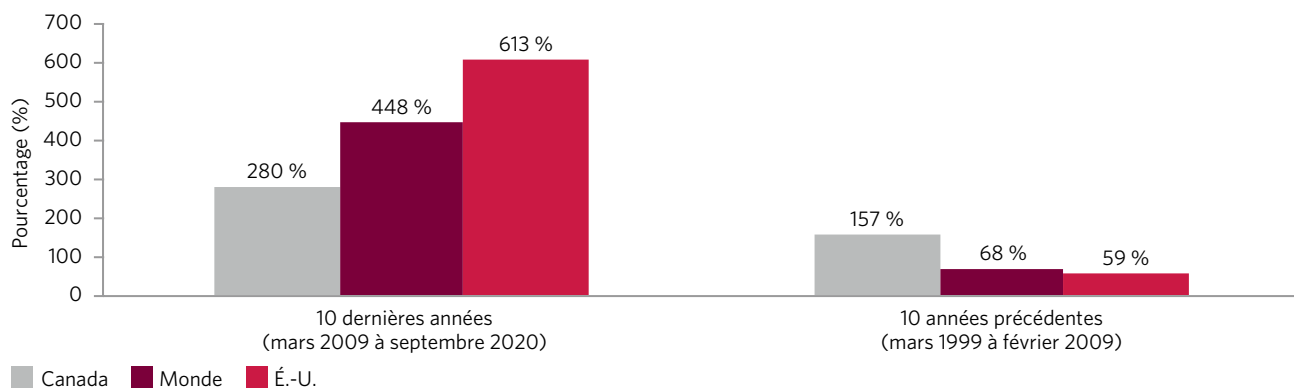
Bien que le Canada ne représente qu'environ 3 % de toutes les actions mondiales¹, les investisseurs canadiens détiennent environ 50 % de leurs placements en actions canadiennes. C'est ce qu'on appelle la « préférence nationale ».

La préférence nationale expose les investisseurs canadiens à un type de risque de portefeuille précis. Elle crée une concentration dans trois secteurs fortement corrélés qui représentent près des deux tiers de l'indice composé S&P/TSX : les services financiers, l'énergie et l'industrie. Lorsque ces secteurs affichent une bonne performance, les investisseurs canadiens en profitent. Toutefois, ces mêmes investisseurs sont pénalisés lorsque ces secteurs n'ont plus la cote.

Examinons deux périodes de 10 ans. Le marché boursier canadien a été un chef de file mondial au chapitre du rendement de mars 1999 à février 2009, période durant laquelle est survenue la crise financière mondiale de 2008. Toutefois, son rendement a été inférieur à celui des principaux indices mondiaux depuis mars 2009. (Figure 1)

Un portefeuille bien conçu peut atténuer la préférence nationale et assurer une meilleure diversification si on y inclut stratégiquement de nombreuses régions du monde.

Figure 1 - Rendement cumulé des actions canadiennes par rapport à celui des actions d'autres marchés développés



Source : Bloomberg, Gestion d'actifs CIBC, au 30 septembre 2019. Actions canadiennes représentées par l'indice S&P/TSX; actions américaines représentées par l'indice S&P 500; actions mondiales représentées par l'Indice MSCI Monde tous pays.

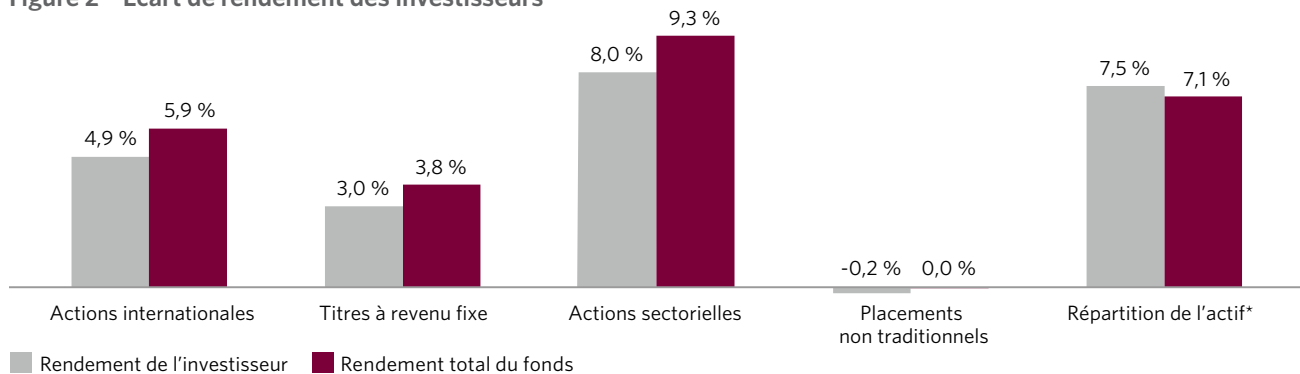
¹ 3 % de l'indice MSCI Monde tous pays.

2. Réduction au maximum de l'incidence négative de l'anticipation du marché

Les investisseurs recherchent souvent le rendement en achetant une catégorie d'actif qui affiche un rendement supérieur et en la vendant lorsqu'elle est sous-performante. Ces décisions sont souvent émotives plutôt que guidées par une stratégie de répartition de l'actif à long terme.

L'incidence négative de cette erreur courante peut être mesurée en comparant les rendements de l'investisseur moyen dans un fonds commun de placement et le rendement du fonds lui-même. (Figure 2) Souvent, les investisseurs n'arrivent pas à obtenir le même rendement que celui du fonds, et l'une des principales raisons est claire. Ils ont tendance à vendre lorsque le marché a presque atteint un creux, à rater les meilleures remontées et à acheter lorsque les prix ont pratiquement terminé leur ascension. En revanche, une composition stratégique de l'actif à long terme et des cotisations régulières, qui ne tiennent pas compte des cours du marché et qui s'accompagnent de rééquilibrages réguliers, se traduisent souvent par une meilleure performance.

Figure 2 - Écart de rendement des investisseurs



Source : Étude de Morningstar : « Mind the Gap 2020 » (en anglais seulement), 18 août 2020. Données au 31 décembre 2019. L'écart de rendement des investisseurs (par catégories américaines) est mesuré en fonction de la moyenne des rendements totaux du fonds par rapport aux rendements que les investisseurs reçoivent réellement sur cinq périodes distinctes de 10 ans (périodes terminées en 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018). * Les fonds de répartition de l'actif combinent des actions, des obligations et d'autres catégories d'actif.



3. Optimisation de la diversification des catégories d'actif

Les investisseurs qui misent seulement sur un petit nombre de catégories d'actif bien connues pourraient ne pas profiter des avantages d'un portefeuille plus diversifié. Un portefeuille bien diversifié dans diverses catégories d'actif produira habituellement des rendements supérieurs à ceux des catégories d'actifs individuelles² à long terme.

Les investisseurs qui diversifient leurs placements profitent des périodes où certaines catégories d'actif sont plus performantes que d'autres. (Figure 3) Le suivi et le rééquilibrage de la composition stratégique de l'actif, ainsi que les conseils d'un professionnel en services financiers, permettent d'assurer une certaine participation dans les catégories d'actif les plus performantes en tout temps.

Figure 3 – Rendements annuels et volatilité des principales catégories d'actif (2009 à 2019)

Rang	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	Volatilité
1	Actions américaines 24,8 %	Titres mondiaux à revenu fixe 7,7 %	Actions des ME 28,7 %	Actions canadiennes 21,1 %	Actions américaines 21,6 %	Actions américaines 23,9 %	Actions américaines 41,3 %	Actions des ME 16,0 %	Titres canadiens à revenu fixe 9,7 %	Actions internationales 13,6 %
2	Actions canadiennes 22,8 %	Oblig. amér. à rend. élevé 6,5 %	Actions internationales 17,4 %	Oblig. amér. à rend. élevé 13,4 %	Actions internationales 19,5 %	Actifs réels 13,8 %	Actions internationales 31,6 %	Actions internationales 15,3 %	Titres mondiaux à revenu fixe 8,3 %	Actions des ME 12,9 %
3	Actions internationales 16,5 %	Actions américaines 4,2 %	Actions américaines 13,8 %	Profil équilibré 8,4 %	Titres mondiaux à revenu fixe 16,2 %	Oblig. amér. à rend. élevé 11,7 %	Oblig. amér. à rend. élevé 14,6 %	Actions américaines 13,4 %	Oblig. amér. à rend. élevé 7,0 %	Actions canadiennes 12,4 %
4	Profil équilibré 13,6 %	Titres canadiens à revenu fixe 1,4 %	Actions canadiennes 9,1 %	Actions américaines 8,1 %	Oblig. amér. à rend. élevé 14,4 %	Actions canadiennes 10,6 %	Profil équilibré 14,1 %	Oblig. amér. à rend. élevé 13,0 %	Actions américaines 4,6 %	Actions américaines 11,9 %
5	Actions des ME 12,9 %	Profil équilibré -0,2 %	Profil équilibré 6,5 %	Actions des ME 7,7 %	Titres à revenu fixe des ME 12,4 %	Profil équilibré 10,5 %	Actions canadiennes 13,0 %	Profil équilibré 8,1 %	Titres à revenu fixe des ME 2,2 %	Titres à revenu fixe des ME 7,9 %
6	Oblig. amér. à rend. élevé 8,6 %	Actions internationales -5,5 %	Titres canadiens à revenu fixe 2,5 %	Titres canadiens à revenu fixe 1,7 %	Profil équilibré 6,9 %	Titres mondiaux à revenu fixe 9,7 %	Actifs réels 6,5 %	Actifs réels 7,3 %	Profil équilibré 0,5 %	Actifs réels 7,7 %
7	Actifs réels 7,3 %	Actions des ME -6,5 %	Oblig. amér. à rend. élevé 0,4 %	Titres mondiaux à revenu fixe -1,4 %	Titres canadiens à revenu fixe 3,5 %	Titres canadiens à revenu fixe 8,8 %	Actions des ME 4,3 %	Actions canadiennes 7,2 %	Actifs réels -3,7 %	Titres mondiaux à revenu fixe 5,6 %
8	Titres canadiens à revenu fixe 6,9 %	Titres à revenu fixe des ME -6,5 %	Titres mondiaux à revenu fixe 0,4 %	Actions internationales -2,0 %	Actions des ME 2,4 %	Actions des ME 7,0 %	Titres mondiaux à revenu fixe 4,0 %	Titres à revenu fixe des ME 5,7 %	Actions canadiennes -8,7 %	Profil équilibré 5,0 %
9	Titres mondiaux à revenu fixe 1,4 %	Actifs réels -8,9 %	Actifs réels -5,1 %	Titres à revenu fixe des ME -3,9 %	Actifs réels -0,4 %	Titres à revenu fixe des ME 6,0 %	Titres canadiens à revenu fixe -1,2 %	Titres canadiens à revenu fixe 3,6 %	Actions internationales -9,5 %	Oblig. amér. à rend. élevé 4,7 %
10	Titres à revenu fixe des ME -2,8 %	Actions canadiennes -8,9 %	Titres à revenu fixe des ME -8,5 %	Actifs réels -5,5 %	Actions canadiennes -8,3 %	Actions internationales 4,1 %	Titres à revenu fixe des ME -11,9 %	Titres mondiaux à revenu fixe 2,0 %	Actions des ME -16,1 %	Titres canadiens à revenu fixe 3,6 %

Source : Bloomberg, Gestion d'actifs CIBC, au 31 décembre 2019. ME = marchés émergents. Veuillez vous reporter à la déclaration complète figurant à la page 7.

4. Protection des portefeuilles contre les risques imprévus

Des suivis et rééquilibrages réguliers de votre portefeuille peuvent aider à éviter que ce dernier soit exposé à un risque actif excessif. Comme les corrélations entre les catégories d'actif ont tendance à augmenter durant les crises financières où le risque lié aux actions est des plus élevés, même un portefeuille équilibré traditionnel (actions à 60 % et titres à revenu fixe à 40 %) risque d'enregistrer un rendement inférieur en période de crise.

Investir dans des catégories d'actif non traditionnelles³, par exemple, qui comportent des profils de risque et de rendement distincts, peut contribuer à stabiliser le rendement et à atténuer le risque de baisse des portefeuilles équilibrés. Ces catégories d'actif peuvent aussi procurer une source de rendement supplémentaire.

² Sur une base ajustée au risque

³ P. ex., actifs réels, actifs privés et placements non traditionnels liquides

5. Adaptation des portefeuilles en fonction des objectifs de placement

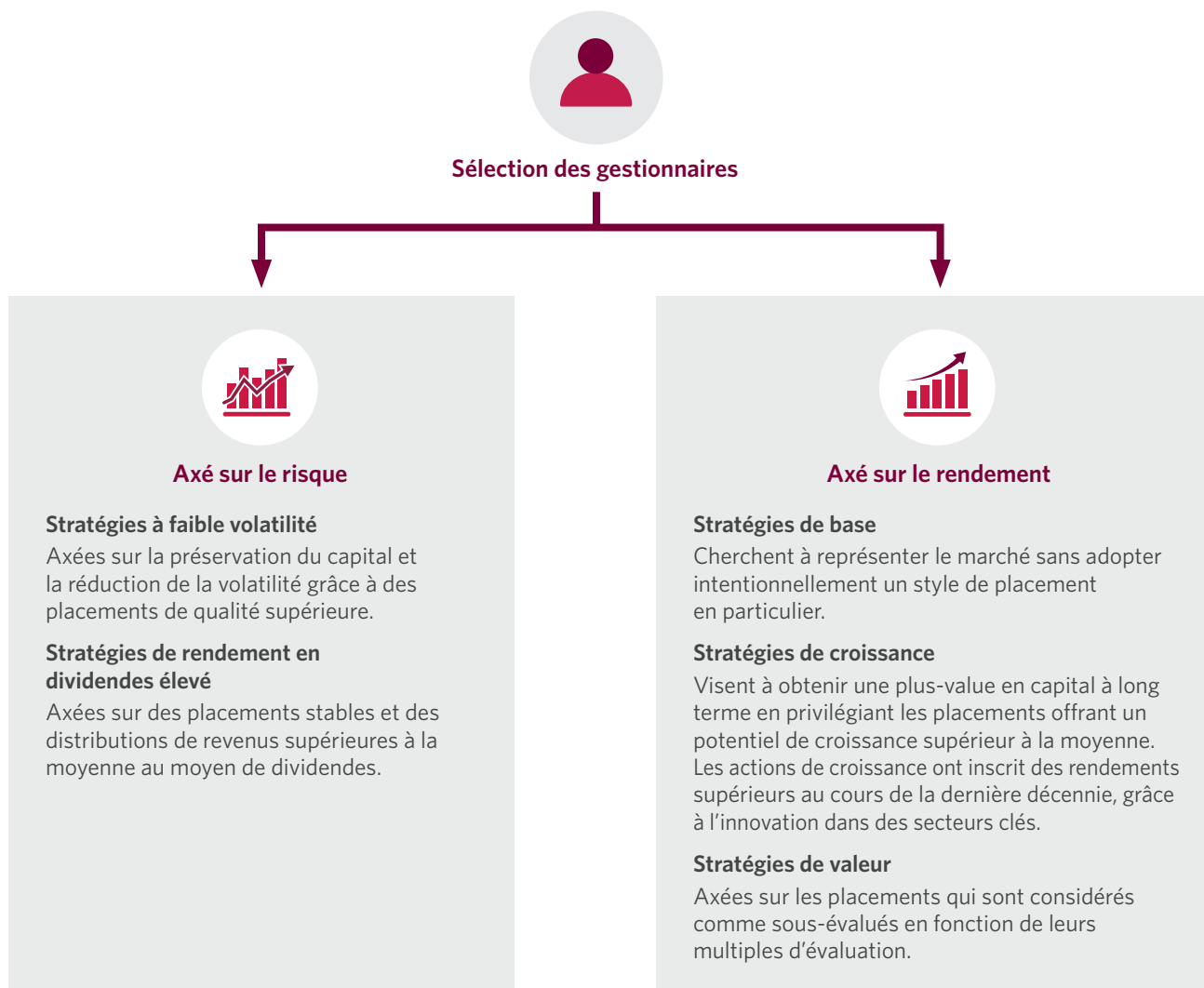
Une stratégie de répartition de l'actif efficace adapte votre portefeuille à vos objectifs uniques. Il peut s'agir d'un rendement cible précis ou d'une protection contre les pertes en cas de baisse ou contre la volatilité.

Les portefeuilles peuvent d'abord être optimisés au moyen de différentes approches :

- **Optimisation du rendement** pour les investisseurs axés sur le rendement
- **Optimisation du risque** pour les investisseurs axés sur le risque
- **Gestion du risque de baisse** pour les investisseurs prudents qui ont des cibles de rendement précises

En deuxième lieu, ils peuvent être optimisés en sélectionnant des gestionnaires qui ont des styles de placement différents, ce qui nous permet d'harmoniser davantage les portefeuilles avec les objectifs spécifiques des investisseurs. Le graphique ci-dessous illustre les stratégies possibles pour les profils d'investisseurs axés sur le risque et d'investisseurs axés sur le rendement.

Figure 4 - Comparaison de l'optimisation d'un portefeuille axé sur le risque avec celle d'un portefeuille axé sur le rendement



Travaillons ensemble pour construire votre portefeuille

Les conditions changeantes du marché ne modifient pas vos objectifs, que vous épargniez pour l'achat d'une maison, les études d'un enfant ou la retraite. Il est donc plus important que jamais de construire soigneusement un portefeuille permettant de saisir les occasions sur le marché tout en se préparant aux imprévus.

Votre conseiller CIBC peut vous aider à établir une approche de placement ciblée grâce aux solutions d'actifs multiples qui vous conviennent le mieux.

Communiquez avec nous dès aujourd'hui pour personnaliser votre portefeuille afin d'atteindre vos objectifs.

Pour en savoir plus, communiquez avec votre conseiller CIBC.

Sources de la figure 3 : Bloomberg et Gestion d'actifs CIBC, au 31 décembre 2019. Actions canadiennes représentées par l'indice composé S&P/TSX; actions américaines représentées par l'indice S&P 500 (\$ CA); titres à revenu fixe mondiaux représentés par l'indice global des obligations mondiales Bloomberg Barclays (\$ CA); titres à revenu fixe canadiens représentés par l'indice des obligations universelles FTSE Canada; obligations américaines à rendement élevé représentées par l'indice des obligations américaines à rendement élevé de Bank of America Merrill Lynch (\$ CA); titres à revenu fixe des marchés émergents représentés par l'indice Plus des obligations des marchés émergents JP Morgan (\$ CA); actifs réels représentés par une combinaison de 40 % d'actions immobilières (indice immobilier des marchés développés FTSE EPRA/NAREIT), de 50 % d'actions d'infrastructures (indice Dow Jones Brookfield des infrastructures mondiales) et de 10 % de titres de créance liés à des actifs réels (70 % indice des obligations mondiales à rendement élevé de Bank of America Merrill Lynch et 30 % indice des obligations de sociétés mondiales de Bank of America Merrill Lynch); actions internationales représentées par l'indice MSCI EAEO^{MD} (\$ CA); actions des marchés émergents représentées par l'indice MSCI Marchés émergents (\$ CA); profil équilibré représenté par une combinaison de 25 % d'actions canadiennes, de 25 % d'actions mondiales, de 10 % de titres à revenu fixe mondiaux, de 15 % de titres à revenu fixe canadiens, de 15 % de titres à rendement élevé américains et de 10 % de titres du marché monétaire canadien.

« EAEO » est une marque de commerce déposée de MSCI Inc., utilisée sous licence.

Les données de MSCI sont réservées à l'usage interne. Elles ne peuvent être reproduites ni retransmises d'aucune façon et ne peuvent servir à créer des instruments, produits ou indices financiers. Elles ne sauraient être considérées comme des conseils de placement ou une recommandation de prendre (ou de s'abstenir de prendre) une quelconque décision de placement, et elles ne doivent pas être utilisées comme tels. Les données et les analyses historiques ne constituent nullement une indication ou une garantie des analyses et des prévisions de rendement futur. Les données de MSCI sont fournies « telles quelles » et leur utilisateur est pleinement responsable du risque lié à l'utilisation qu'il pourrait en faire. MSCI, ses sociétés affiliées ou toute autre personne ayant participé ou étant liée à la compilation, au calcul ou à la création des renseignements de MSCI (collectivement, les « parties MSCI ») se dégagent explicitement de toute responsabilité (y compris et sans s'y limiter toutes les responsabilités liées à l'originalité, à l'exactitude, à l'exhaustivité, au caractère opportun, à l'absence de contrefaçon, à la qualité marchande et à l'adaptation à un usage particulier) à l'égard de ces renseignements. Sans restreindre la portée de ce qui précède, les parties MSCI ne seront en aucun cas tenues responsables des préjudices directs, indirects, ou consécutifs (y compris les pertes de profits) ou des dommages-intérêts particuliers ou punitifs.

FTSE Global Debt Capital Markets Inc. (« FTDCM »), FTSE International Limited (« FTSE »), le groupe d'entreprises London Stock Exchange (la « Bourse ») ou TSX Inc. (« TSX ») et conjointement avec FTDCM, FTSE et la Bourse, les « concédants de licence ». Les concédants de licence ne donnent aucune garantie et ne font aucune déclaration, expressément ou implicitement, concernant les résultats susceptibles d'être obtenus à la suite de l'utilisation de l'indice des obligations universelles FTSE Canada (« l'indice ») et/ou la valeur affichée par ledit indice à un moment ou un jour donné. L'indice est compilé et calculé par FTSEDCM et tous les droits sur les valeurs et les composantes de l'indice sont dévolus à FTDCM. Les concédants de licence ne peuvent en aucune manière être tenus responsables (que ce soit par négligence ou toute autre cause) à l'égard de quiconque des éventuelles erreurs touchant l'indice et les concédants de licence ne sont pas tenus d'aviser quiconque dans le cas où l'indice contiendrait de telles erreurs. « FTSE[®] » est une marque de commerce de FTSE International Limited et est utilisée sous licence par FTDCM.

© Morningstar Research Inc., 2020. Tous droits réservés. Les renseignements contenus dans les présentes : 1) sont la propriété de Morningstar et (ou) de ses fournisseurs de contenu, 2) ne peuvent être ni copiés ni diffusés et 3) peuvent ne pas être exacts, complets ou à jour. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des dommages ou pertes attribuables à l'utilisation de ces renseignements. Les rendements passés ne sont pas garants des rendements futurs.

Le présent document vise à donner des renseignements généraux et ne doit pas être interprété comme un conseil de placement ni considéré comme une offre ou une sollicitation visant l'achat ou la vente de titres. Sauf indication contraire, toutes les opinions et estimations figurant dans le présent document datent du moment de sa publication et peuvent changer. Gestion d'actifs CIBC inc. utilise plusieurs styles de placement pour ses diverses plateformes de placement. Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de Vjosana Klosi et peuvent différer des opinions des autres équipes. Ces renseignements ne constituent pas des conseils juridiques ni des conseils fiscaux.

^{MD} Gestion d'actifs CIBC et le logo CIBC sont des marques déposées de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la Banque CIBC), utilisées sous licence.

Le contenu du présent document est la propriété exclusive de Gestion d'actifs CIBC et ne doit pas être distribué sans son consentement préalable.